

----- Message transféré -----

De : **Pierre DELALANDE** <pierre.delalande2@orange.fr>

Date : 24 mai 2017 à 15:42

Objet : contribution à l'enquête publique du projet éolien des terre noires

À : colien.terresnoires@gmail.com

A Monsieur le Président de la Commission d'Enquête Publique du projet éolien des Terres Noires

Monsieur,

C'est en tant que Président de la Société Energies Citoyennes 87, regroupant des acteurs et citoyens locaux convaincus du bien fondé du développement des énergies renouvelables sur les territoires du nord du département de la Haute Vienne que je vous adresse cette contribution.

Nous apportons un soutien appuyé au groupe de citoyens des Grands Chézeaux , d'Arnac la Poste et communes limitrophes qui ont décidé de prendre, eux aussi, en main un projet de développement de territoire innovant en parfaite adéquation avec la COP 21.

Produire une énergie propre, tout en maîtrisant le développement et le management de la production d'électricité sans mettre en danger la vie des générations futures est fort louable. La « trace écologique » laissée par des aérogénérateurs ne sera que peu de chose au regard du nucléaire, bénéficiant d'une ressource motrice inépuisable ; par essence non constante, la multiplication des sites sur l'ensemble du territoire national, et donc, une contribution de tous liée à la conjugaison avec les autres ressources renouvelables en lisse les effets.

La Loi sur la Transition Energétique, votée en 2015, a reconnu, et facilité le rôle que peuvent jouer ensemble les acteurs locaux, collectivités et simples citoyens, dans la gouvernance de ces projets, leurs permettant aussi de participer de façon simplifiée au financement de ces entreprises locales non polluantes : formidables occasions déjà saisies par d'autres projets similaires qui contribuent à une dynamique de groupe recréant un lien social fort.

De même ,les retombées économiques seront importantes pour ces communes rurales dont les ressources financières s'amenuisent, et permettront, y compris aux opposants à ce type de projet souvent non résidents permanents, de bénéficier du maintien d'un accès aux territoires, et des services indispensables à la vie commune éloignée des centres urbains .

La grande Région de la Nouvelle Aquitaine à laquelle nous appartenons, la grande majorité des élus de l'ensemble des collectivités de nos territoires apportent un soutien renouvelé à ces projets qui ont pris, dans « l'ex Limousin », un retard indéniable comparé au reste de la France

De plus, et à titre personnel, il me semble plus respectable de consacrer du temps à construire un avenir à notre région rurale que de la voir s'enfoncer chaque jour un peu plus dans l'oubli et la désertification...et donc une dépendance économique mortifère.

Vous remerciant par avance Monsieur le président de la considération que vous voudrez bien porter à ces propos non exhaustifs.

Pour SEC 87

Le président P Delalande